

# 500000 électeurs inscrits deux fois... ils ont fait exprès pour annuler si Marine l'emporte ?

écrit par Marcher sur des oeufs | 17 avril 2017

Quelque 500 000 électeurs sont inscrits deux fois sur les listes électorales

Par perubu le 13/04/2017

::

[http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/13/ces-electeurs-qui-sont-inscrits-deux-fois-sur-les-listes-electorales\\_5110698\\_4854003.html](http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/13/ces-electeurs-qui-sont-inscrits-deux-fois-sur-les-listes-electorales_5110698_4854003.html)

Depuis l'arrivée des nouvelles cartes dans les boîtes aux lettres à quelques semaines de l'élection présidentielle, les témoignages se multiplient.

Jusqu'à cette année, Paul M., ingénieur informatique de 37 ans, votait à Versailles (Yvelines) où résident ses parents. Désormais domicilié à Chaville, dans les Hauts-de-Seine, il s'y est fait inscrire sur les listes électorales en décembre dernier. Et, a comme prévu, reçu sa nouvelle carte d'électeur. Mais, surprise : une autre l'attendait aussi chez ses parents, à Versailles.

Son histoire est loin d'être isolée. Depuis que les nouvelles cartes ont commencé à arriver dans les boîtes aux lettres à quelques semaines de l'élection présidentielle, des témoignages similaires se multiplient sur les réseaux sociaux. [...]

Actuellement en période de réserve électorale, l'Insee n'est pas autorisé à s'exprimer dans la presse, mais dans un rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) daté d'octobre 2014, il excluait fermement de pouvoir être mise en cause. Dans ce document, l'IGA envisageait ainsi deux hypothèses : soit des avis d'inscription ne sont pas transmis à l'Insee, soit les demandes de radiation ne sont pas prises en compte par les mairies. «La radiation de l'électeur peut intervenir jusqu'à cinq jours avant le scrutin», précise encore le ministère de l'intérieur.

Reste que ce même rapport de l'IGA pointait les « dysfonctionnements substantiels »

de ce processus d'inscription-radiation. [...]

## Complément de Nicolas F

Il y a quand même une très forte amende si l'électeur s'amuse à voter deux fois. Et si l'élection est annulée, on se fera un plaisir de remettre le bulletin Marine dans l'enveloppe.

Juste pour vous dire comment cela se passe:

Je suis scrutateur à mon bureau de vote (le bureau où je vote)

J'ouvre les enveloppes. Je signale les bulletins nuls ou blancs s'il y en a. J'appelle le président du bureau qui les note pour retomber sur le même chiffre des enveloppes qu'il a distribuées à chaque table par quantité de 100. En général il oublie de les noter alors il faut tout recompter. Maintenant je note les nuls ou blancs sur un petit papier et je les lui signale s'il s'embrouille les pédales.

Faut dire que c'est très rock 'n roll mais on y arrive.

Donc, voilà comment ça se passe/

le président nous apporte à la table 100 enveloppes, puis 100, etc... puis ce qui reste.

On est 4 à chaque table.

J'ouvre les enveloppes. Je signale les nuls ou blancs s'il y en a. (très peu)

Je tends le bulletin à la personne en face de moi.

La personne en face de moi lit à haute voix le nom du candidat inscrit sur le bulletin.

Les deux 2 autres personnes inscrivent le nom énoncé sur la fiche de résultat. Ils travaillent en double, inscrivent chacun un bâton pour le candidat énoncé.

A la fin il faut évidemment avoir le même nombre de bâtons pour chaque candidat. Ce contrôle en double est la garantie du bon déroulement de vote pour chaque candidat.

Ce nombre de bâtons est compté à la fin de chaque 100 enveloppes. Il doit être le même pour les deux fiches (ce sont des petits bâtons microscopiques).

On les recompte plusieurs fois) écrits au stylo bille (pas au crayon)

Si il y a une erreur, c'est-à-dire ad si il y a un nombre différent de bâtons, sur les deux fiches ,sur le nom d'un candidat, on recommence tout depuis le début.

On est très concentrés .En plus il y a toujours un président qui vient faire un tour à la table pour voir si tout se passe bien.

On aime bien cette confiance qui règne.

On est très conscient que ce qui se passe est le coeur même de la démocratie. Il ne faut faire aucun commentaire d'ordre politique pendant le dépouillement, c'est illégal.

Je précise que je suis scrutateur sur la demande de la personne qui prend les cartes d'identité à la table de vote qui m'a simplement demandé un jour si j'étais libre à 18h le soir pour donner un coup de main .C'est sur volontariat.

Pour les municipales et régionales suivantes ,j'ai dit, »si vous n'avez personne je suis ok pour ce soir ».La personne peut répondre oui ou non.

Pour les présidentielles de Dimanche, je dirai, »si vous n'avez personne, je suis ok « mais je ne sais pas si elle dira oui ou non.

Les scrutateurs ne sont pas choisis à l'avance. C'est très bien, ça évite d'éventuelles préséances .

Voilà.

Si je fais du dépouillement dimanche, je vous raconterai des anecdotes éventuellement. Y compris si on ne me demande pas d'être scrutateur, ce qui veut dire que les présidentielles, c'est une autre paire de manche. On verra.

Votez bien.

Moi je voterai bien mais ma main tremblera un peu ,l'avenir c'est sérieux.

Je regarderai si le président du bureau est le même, ce genre de choses...